

# Le p'tiou Basseyrain



## L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

C'est un printemps riche en animations qui s'achève à Bassy. Qu'elles aient été motivées par la solidarité (Rando' Nuit), les enjeux liés à l'eau (conférence du Monde allant vert et du Syr'Usses), la Fête des mères, la préservation du cadre de vie (matinée participative), la passion du sport (passage du Rallye automobile du Pays de Seyssel, ball-trap de l'ACCA) ou le simple plaisir de partager des moments conviviaux (ApéRosé du CBL), les occasions de se retrouver ont été particulièrement nombreuses et surtout variées ces dernières semaines. Nous ne pouvons que nous en féliciter, et je profite de cet éditorial pour remercier les bénévoles qui se mobilisent dans notre village.

Ces animations vont se poursuivre cet été, avec notamment la célébration le 1<sup>er</sup> juillet du retour du tableau "l'Annonciation" à l'église, après plusieurs mois de travaux.

L'été sera également rythmé par l'arrivée prévue de plusieurs convois de caravanes sur l'aire temporaire des Gens du voyage aménagée à Veytrems par le Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA), sur les terrains réquisitionnés par la Préfecture. Je tiens à rappeler que tous les travaux d'aménagement, d'installation puis de désinstallation des réseaux, et de remise en état des terrains seront pris en charge par le SIGETA. Mais la Commune s'impliquera pour que le séjour des Gens du voyage se passe de la meilleure façon possible, pour tout le monde.

La Commune se concentrera aussi sur les travaux du parking du Fond du village, qui vont débiter prochainement, et sur la sécurisation du périmètre du captage de l'Arbépin. La nouvelle colonne reliant ce captage au réservoir de Veytrems a quant à elle été installée. Elle rendra le réseau plus performant, et nous permettra ainsi de limiter notre approvisionnement en eau auprès du Syndicat mixte des eaux de Bellefontaine Semine, et par là-même de réaliser des économies.

Le projet de bâtiment communal suit également son cours. Après avoir lancé les appels d'offres pour les travaux, nous sommes en attente du retour des demandes de subventions afin d'évaluer le reste à charge pour la Commune. De leur montant et de l'évolution des taux d'emprunt dépendront les suites à donner au dossier. Mais je reste optimiste quant à la finalisation du montage financier, pour mener à bien ce projet pour la Commune.

Avant de conclure, je tenais à remercier les habitants de la commune, en particulier ceux du Chef-lieu, pour leur patience face aux manquements du prestataire chargé de la collecte des ordures ménagères il y a quelques semaines.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un excellent été,



**Rémi PONCET, Maire de BASSY**

## AIRE TEMPORAIRE DE GRANDS PASSAGES DES GENS DU VOYAGE

Une aire temporaire de grands passages a été aménagée à Bassy, au lieu-dit « La Culaz » à Veytrens, pour accueillir des gens du voyage entre le 18 juin et le 15 septembre.

Pour information, sur notre territoire, c'est le Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA) qui assure cette compétence, déléguée par la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR) et 4 autres intercommunalités. **Pour respecter le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage**, une aire tournante pour l'accueil des grands passages est aménagée chaque année sur le territoire de l'une d'entre elles. En 2023, c'est au tour de la CCUR de la recevoir, sur le **secteur de l'ex-CC du Pays de Seyssel**, en vertu d'un principe de rotation avec l'ancienne CC de la Semine (qui a accueilli l'aire de grands passages en 2013 à Chêne-en-Semine) et l'ancienne CC du Val des Usse (qui l'a accueillie en 2018 à Musièges).

Pour aménager cette aire, un certain nombre de conditions doivent être réunies : le terrain doit être plat, non inondable, d'une superficie comprise entre 3 et 4 ha, disposer d'un accès direct à une route départementale, et bénéficier de l'eau potable et de l'électricité à proximité. Des terrains avaient dans un premier temps été envisagés sur les communes de Seyssel Haute-Savoie puis de Chêne-en-Semine, sans qu'ils répondent à l'ensemble des critères exigés.



Le SIGETA, la CCUR et l'État ont alors identifié un tènement réunissant l'ensemble des conditions requises sur le territoire de Bassy, au sud du hameau de Veytrens. C'est pourquoi le choix s'est finalement porté sur ce site, pour lequel **M. le préfet a pris un arrêté de réquisition le 24 avril 2023. La Commune se retrouve donc mise en demeure de l'appliquer**, sans avoir été concertée ni sur le projet ni sur le choix du terrain retenu. **Les élus assument toutefois leurs responsabilités** et œuvrent pour la bonne application de cet arrêté, en travaillant étroitement avec la CCUR, le SIGETA, les services de l'Etat et la gendarmerie pour permettre le bon déroulement de cet accueil.

Pour présenter à la population les enjeux liés à cette installation, une réunion publique à laquelle plus de 60 personnes ont assisté a été organisée le mardi 16 mai en présence de Mme la Commandante de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois, des représentants du SIGETA et des élus de la CCUR.



*De gauche à droite : Jean-Louis MAGNIN (Vice-pdt à la CCUR en charge des services techniques), Paul RANNARD (Président de la CCUR), Christelle METRAL (Présidente du SIGETA), Rémi PONCET (Maire de Bassy), Alban MAGNIN (Vice-pdt du SIGETA), Stéphane PRAS (deuxième adjoint de Bassy), et Mme la Commandante de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois*

De nombreuses questions ont été posées concernant le nombre de groupes et de caravanes attendus, les conditions d'accès, la gestion des eaux (potable et usées) et des équipements (sanitaires, conteneurs à déchets) qui seront mis à disposition. Ont également été abordés les mesures de sécurité mises en place pour l'arrivée et le départ des convois, et les retours d'expérience sur les communes ayant accueilli une aire de grands passages les années précédentes.

Lors de ces échanges, les élus du SIGETA ont rappelé que le Syndicat assumera l'intégralité des frais liés à l'aménagement, à la gestion des équipements et à la remise en état des terrains après leur fermeture. Ceux-ci ne constitueront donc pas une charge supplémentaire pour la Commune.

Au moment où nous mettons en page ce bulletin, l'aire de grands passages avait fait l'objet de trois réservations : du 18/06 au 02/07 (50 caravanes), du 16/07 au 30/07 (150 caravanes) et du 06/08 au 20/08 (120 caravanes).

## 5ème ÉDITION DU RALLYE DU PAYS DE SEYSSEL

Initialement prévue en octobre 2022, la 5<sup>ème</sup> édition du rallye historique du Pays de Savoie avait dû être reportée en raison de la pénurie de carburant. L'ASA du Mont des Princes, organisatrice de l'épreuve, a alors décidé de la déplacer au vendredi 26 et samedi 27 mai, afin de la coupler au rallye de Savoie-Chautagne. Ce sont donc deux rallyes, réunissant des catégories de véhicules différentes, qui ont eu lieu aux mêmes dates et sur le même circuit.

Sur Bassy les voitures ont donc emprunté le tracé habituel entre Veytrens-d'en-Bas et Usinens, le temps de deux épreuves spéciales. Le régional de l'étape, Daniel LE ROUX, et son copilote Jean-François REY, ont longtemps occupé la 2<sup>ème</sup> place du classement général de leur catégorie, avant de devoir abandonner suite à un problème de chauffe. En attendant de les revoir sur nos routes en 2024, nous leur souhaitons bonne chance pour les prochaines courses !



*La voiture de Daniel LE ROUX, en lice pour le 5ème rallye du Pays de Seyssel*

## CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DES MÈRES

Comme chaque année, la Mairie a tenu à célébrer toutes les mamans de la commune. Le samedi 3 juin, veille de la fête des mères, un moment convivial a été organisé dans le parc situé face à la salle des associations, auquel toute la population était conviée. Après le discours de bienvenue prononcé par M. le Maire Rémi PONCET, les personnes présentes – enfants, parents, grands-parents et amis – ont poursuivi cette fin d'après-midi festive autour du verre de l'amitié.

Toutes les mamans présentes sont reparties avec une rose en cadeau. Une fleur a aussi été offerte aux mamans qui, pour des raisons de santé, n'avaient pas pu se joindre à nous.

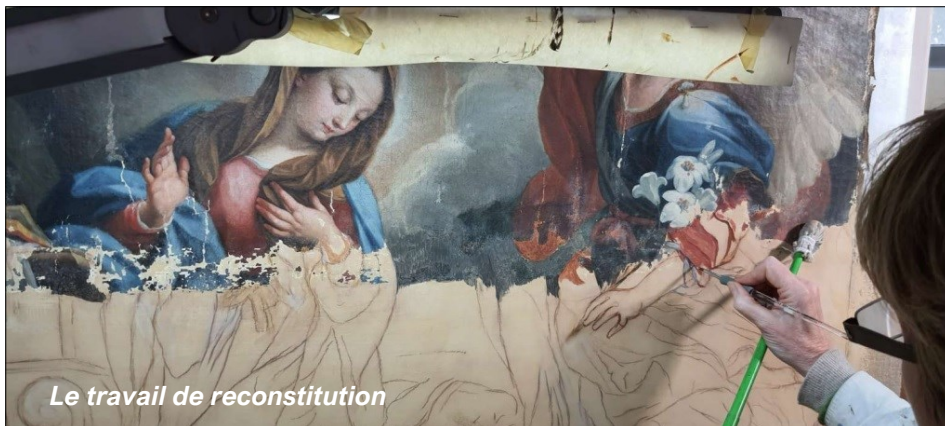


*Pendant le discours du Maire en l'honneur des mamans*

## RETOUR DE « L'ANNONCIATION » EN L'ÉGLISE DE BASSY

Les travaux de restauration de l'huile sur toile représentant une scène de l'Annonciation, entamés en début d'année, touchent à leur fin. Le nettoyage, la consolidation de la partie existante du tableau (moitié supérieure) et la reconstitution de la partie manquante (moitié inférieure) ont été assurés par Mmes Chantal TOUSSAINT (Lyon) et Isabelle ALLARD (Chavanod). Mme Brigit LANGLOY (Belleville-en-Beaujolais) a quant à elle réalisé le nouveau cadre.

Ces travaux, d'un montant total de 10 570 € HT, ont pu être financés grâce à l'implication des différents partenaires institutionnels, et la forte adhésion des souscripteurs lors de la campagne lancée par la Fondation du Patrimoine en juillet 2022.



Le Département de la Haute-Savoie a octroyé une subvention de 1 150 €, portant spécifiquement sur la restauration de la partie supérieure du tableau. *« Du fait de son histoire, de sa culture issue de multiples influences, de son originalité paysagère entre lacs et montagnes, et de sa position frontalière, la Haute-Savoie dispose aujourd'hui d'atouts patrimoniaux remarquables. Le Département soutient l'entretien et la valorisation de cet héritage patrimonial, historique et culturel qui fait la richesse des territoires haut-savoyards ».*

**haute savoie**  
le Département

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a pour sa part accordé une aide de 3 500 €, versée via la Fondation du Patrimoine dans le cadre de l'Opération Patrimoine Remarquable. La Commune de Bassy participe au financement des travaux à hauteur de 1 150 €. Quant aux donateurs, ils ont permis de cumuler une somme de 5 070 €, permettant de boucler le plan de financement, tout en intégrant les frais de collecte (de l'ordre de 300 €).

  
**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Les bénéfices du concert d'hiver organisé en décembre dernier seront pour leur part consacrés aux travaux de mise en valeur et d'éclairage du tableau.



Le Conseil municipal et le comité paroissial tiennent donc à remercier M. le Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et les conseillers régionaux, M. le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie et les conseillers départementaux de notre canton, ainsi que toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que ces travaux de restauration puissent être réalisés. Grâce à eux, quelques années après « le Couronnement de Saint-Joseph », « L'Annonciation » peut à son tour faire son retour en l'église de Bassy.

Ce retour se fera à l'occasion d'une messe d'action de grâce, célébrée par Monseigneur LE SAUX, évêque d'Annecy, **le samedi 1<sup>er</sup> juillet à 18h00**. L'office sera suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité pour remercier toutes les personnes ayant participé à cette aventure tout au long de ces derniers mois.

Vue d'ensemble du tableau en cours de restauration

## MATINÉE "PLANTATIONS"

Comme chaque année dans le courant du mois de mai, une matinée "plantations" a été organisée dans le cadre du Comité environnement pour préparer les jardinières de géraniums, bégonias et autres plantes annuelles.

Ces compositions ont ensuite été réparties sur la commune.

Un grand merci à Françoise BONNET et Brigitte MÉTRAL qui ont prêté main forte à Pierre pour cette opération.



## FINALISATION DE LA PERGOLA (PLACE DE LA MAIRIE)

Les travaux de la pergola autour des toilettes publiques ont été finalisés à la fin du printemps, avec la pose de treillis en bois, et la plantation de plantes grimpantes (chèvrefeuille et jasmin étoilé).

## LE PARC DES JARDINS DE HAUTE-SAVOIE

À l'occasion de la réouverture du Parc des Jardins de Haute-Savoie à la Balme de Sillingy, la parcelle de Bassy a fait l'objet d'un rafraîchissement de printemps. Toujours pilotés par Reine DEREYMEZ que nous remercions pour son implication, ces travaux ont consisté en la plantation de quelques plantes vivaces et la pose d'un panneau de présentation de la commune.

D'autres travaux seront réalisés dans le courant de l'automne.



Le panneau de présentation sur la parcelle de Bassy

## PROJET DE SALLE COMMUNALE ET DE BÂTIMENT TECHNIQUE

Au début du mois d'avril, un appel d'offres a été émis par la Mairie afin de sélectionner les différents prestataires pour la construction de la salle communale et du bâtiment technique. Les 17 lots proposés (terrassement, gros œuvre, charpente...) ont tous fait l'objet d'une ou plusieurs réponses actuellement en cours d'analyse, et vont être attribués au cours d'une prochaine réunion du Conseil municipal. Parallèlement à cette sélection, la Mairie travaille avec les différents partenaires institutionnels sur les subventions qui seront allouées à ce projet. Une fois leur montant connu, nous pourrions solliciter les banques afin de comparer les offres de prêt qu'elles nous proposeront.

## PARKING DU FOND DU VILLAGE

Les travaux du parking du Fond du village, qui seront réalisés par l'entreprise CHAPPAZ Paysages, devraient commencer vers la mi-juillet, avec la réalisation du mur de soutènement. Les congés du mois d'août seront mis à profit pour le séchage de l'ouvrage avant remblaiement complet. La deuxième phase pourra ainsi démarrer à partir de la dernière semaine d'août.

## NOUVELLES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme à chaque début du printemps, les abords de la RD14 ont été passés au peigne fin par l'employé communal Pierre BOSONIN, assisté de Brigitte MÉTRAL et Philippe CASTELLO. Leur intervention, entre l'Arbépin et le Pont de Bassy, a permis de récolter une quantité non négligeable de déchets, avant que ceux-ci ne soient recouverts par la végétation des talus et des fossés.

Cette opération s'est déroulée quelques jours seulement avant la traditionnelle matinée de nettoyage des abords des routes et des chemins communaux, organisée par la Commission environnement. Cette matinée, initialement prévue le 1<sup>er</sup> avril, a été décalée d'une semaine en raison des intempéries.

Une quinzaine de participants se sont retrouvés pour débarrasser les voiries des sempiternels mégots de cigarette, canettes en aluminium, bouteilles en verre et emballages plastiques jetés par des automobilistes indéclicats. Les quantités récoltées, bien que toujours trop importantes, sont cependant en recul par rapport aux campagnes précédentes, ce qui constitue un motif de satisfaction. Une équipe dédiée a également commencé à évacuer les débris accumulés dans d'anciennes décharges sauvages situées en contrebas de l'église et du cimetière, constituées principalement de vieux pots de fleurs et des restes de couronnes mortuaires, mais aussi d'amas de ferraille jetés il y a plusieurs dizaines d'années.



*Les participants au nettoyage de la RD14...*



*...et des routes et chemins communaux.*

Au total ce sont environ 100 kg de ferraille, 100 l. d'ordures, 75 l. de verre et autant de canettes et de déchets plastiques qui ont été récupérés. Ces déchets ont ensuite été triés avant d'être acheminés en déchèterie.

Cette matinée écocitoyenne s'est clôturée dans la bonne humeur lors d'un casse-croûte, agrémenté de chocolats de Pâques, offert par la Mairie et Mme Claude SICHAULT, que nous remercions pour sa gentille attention.

## PROBLÈMES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Des manquements dans la collecte des ordures ménagères résiduelles ont été relevés, et immédiatement remontés à la CCUR, entre mi-avril et début mai. Le prestataire Éco-déchets a indiqué que des pannes de camions-grue et des absences inopinées de chauffeurs en étaient la cause.

Toutefois, nous avons trouvé sur place des sacs contenant des déchets verts, des bouteilles en plastique, et même de la ferraille. Si les nouvelles consignes de tri avaient été respectées, les nuisances rencontrées auraient été moindres. **Merci de trier vos déchets et de les déposer dans le conteneur adapté.**



*Un conteneur d'ordures ménagères saturé.*

## DOSSIER "EAU POTABLE"

Le surnom de « planète bleue » donné à la Terre pourrait laisser penser que l'eau est un bien intarissable et inépuisable. Mais dans les faits, seulement 0,01% de la ressource est accessible et utilisable pour la consommation et les activités humaines, par ailleurs toujours plus « aquavores ». Sur notre territoire pourtant accolé aux montagnes dont les sommets enneigés constituent autant de réserves, cet accès limité à l'eau potable a été éprouvé par plusieurs communes lors des épisodes caniculaires de 2022. Localement, des ravitaillements par camions-citernes ont été nécessaires pour alimenter la population. Cette situation a pu déboucher sur des choix politiques forts, tels que le gel des permis de construire jusqu'à fin 2023 sur certaines communes de Haute-Savoie.

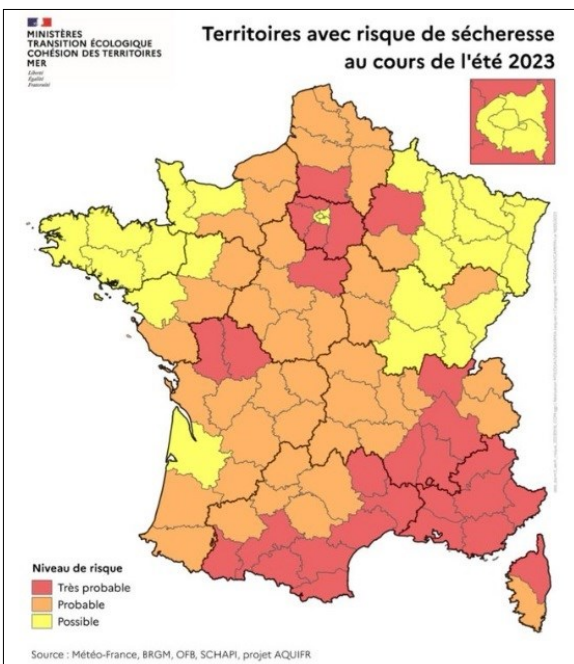
À Bassy comme ailleurs cette situation est prise très au sérieux. Pour rappel l'alimentation en eau potable est assurée grâce au captage de l'Arbépin (pour environ 18 700 m<sup>3</sup>) et par le Syndicat mixte des Eaux de Bellefontaine Semaine (pour environ 15 700 m<sup>3</sup>). La compétence "eau potable" relève de la Commune et sa bonne gestion, depuis le point de prélèvement jusqu'au robinet des usagers, a toujours été au cœur des préoccupations des municipalités successives.

Cette gestion intègre un volet qualitatif, avec dix contrôles annuels réalisés par les laboratoires LIDAL ou Savoie Labo pour le compte de l'Agence Régionale de Santé. Ces relevés sont destinés à vérifier la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau distribuée (dont les résultats sont consultables sur le site <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>), et la qualité sanitaire des installations de production, stockage et distribution. La vidange et le nettoyage périodique du réservoir ont d'ailleurs été effectués fin mai, en même temps que quelques travaux de maintenance.

L'enjeu quantitatif est aussi pris en compte, avec des interventions régulières sur le réseau pour limiter l'apparition de fuites. Ainsi, la colonne d'eau potable a été changée entre le captage de l'Arbépin et réservoir de Veytrens, pour un montant total d'environ 207 000 €, **subventionné à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau et 30% par le Département.**



Travaux sur la colonne d'eau potable



En vertu du principe selon lequel "l'eau paie l'eau", les dépenses découlant de la gestion de l'eau doivent être compensées par les recettes, qui reposent essentiellement sur les factures payées par les usagers. Les coûts de production et d'approvisionnement ayant sensiblement augmenté au cours des derniers mois, le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable va faire l'objet d'un réajustement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, et passer de 1,47 €/m<sup>3</sup> à 1,52 €/m<sup>3</sup>, après deux années sans augmentation.

Malgré ces efforts continus dans la gestion de la ressource, de nouvelles périodes de restriction dans l'usage de l'eau potable sont à prévoir. En dépit des précipitations abondantes enregistrées ce printemps, le niveau des nappes phréatiques reste bas. Comme en 2022, nous vous en tiendrons informés par voie d'affichage et sur le site internet de la Commune. **[L'eau est précieuse : ne la gaspillons pas](#)**

## L'AMBROISIE : UNE PLANTE NUISIBLE À LA SANTÉ

L'ambrosie est une espèce exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord, qui se développe et colonise de nombreux milieux : friches, parcelles agricoles, chantiers, bords de route et de cours d'eau... Les terrains laissés à nu sont des lieux de prédilection pour sa croissance.

Elle représente un **problème de santé publique majeur**, ses pollens hautement allergisants se dispersant aisément dans l'atmosphère entre août et octobre. Les symptômes habituels (rhinite, écoulement nasal, trachéite, toux, conjonctivite et quelquefois urticaire ou eczéma) peuvent conduire à un processus inflammatoire chronique, jusqu'à l'apparition et l'aggravation de l'asthme. Le nombre de personnes concernées augmente chaque année, d'autant plus qu'il est possible de devenir allergique à tout âge. Ainsi **en 2050 la moitié de la population sera allergique** à l'ambrosie.

C'est pour cette raison que l'arrêté préfectoral du 15 juillet 2019 rend obligatoire la destruction de l'ambrosie et la prévention de son implantation sur notre territoire. La destruction se fait par arrachage avec des gants, ou le cas échéant par le broyage, le fauchage ou la coupe de l'ambrosie avant floraison et avant grenaison (un phénomène de repousse est aussi possible au mois d'août).

À Bassy, Gilbert BERNASCONI et Pierre BOSONIN ont été désignés "référénts ambrosie". Pour parfaire la gestion de l'ambrosie sur notre commune, Mme PLAVÉRET, animatrice au FREDON, a animé le 13 juin un atelier de sensibilisation auquel ont participé une douzaine d'élus et de techniciens venus de plusieurs communes des territoires Usse et Rhône ainsi que Fier et Usse.



Les participants à l'atelier du 13 juin.

Pour reconnaître cette plante invasive, **vous pouvez vous aider de la petite fiche insérée dans ce bulletin**. Toute personne trouvant de l'ambrosie peut signaler sa présence sur la plateforme dédiée : [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr), avant de l'arracher, munie de gants.

## MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS DÈS MAINTENANT !

*Aedes albopictus* dit "moustique tigre" est une espèce invasive particulièrement nuisible pour l'homme, qui s'est installée dans notre région depuis 2012, et qui réapparaît chaque printemps jusqu'à l'automne. Très petit, vif, rayé noir et blanc, silencieux, il pique essentiellement le jour, et peut à cette occasion véhiculer certaines maladies : dengue, chikungunya, zika... En piquant une personne contaminée (revenant d'un voyage dans les zones tropicales où circulent ces virus par exemple) il peut ensuite transmettre ce virus en piquant une autre personne.

Aussi il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez nous ! Voici quelques gestes simples à mettre en œuvre d'avril à octobre :

- mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes des pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc...
- vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux ...),
- changez l'eau des fleurs une fois par semaine,
- couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage, et retournez les arrosoirs et brouettes.



*Aedes albopictus* dit "moustique tigre"



## CHRONIQUE SAUVAGE : FÊTE DU BRUIT !

Il paraît qu'écouter les bruits de la nature est bon pour la santé, apaise et rend de meilleure humeur. Alors je vous emmène à la rencontre du grand orchestre animal au sein duquel les uns vibrent pour une partenaire, les autres strident leur cour quand certains s'émeuvent à bout de bec.

Commençons par les percussions. Le Pic épeiche est un virtuose du rythme ; son bec solide tambourine le bois dur et creux d'un vieux chêne pour parader, racolant ainsi jusqu'à plusieurs centaines de mètres. Certains insectes semblent être faits pour produire du son ; la cigale, qui ne tardera pas à chanter tout l'été au-delà de 25°C, est ainsi équipée de cymbales qui vibrent dans son abdomen tel un amplificateur. Ni fable, ni légende ! Il y a aussi ceux qui tapent du poing sur l'eau. Le gerris, punaise aquatique se prenant pour une araignée, tapote sur la surface de la mare rapidement pour éloigner un rival mais lentement pour séduire la femelle...

Viennent ensuite les cordes qui s'accordent, ceux qui vibrent, ceux qui frottent. Au départ, simple conséquence fortuite de sa locomotion, le fameux mais agaçant *bzzz* du moustique est plus grave chez la femelle que chez le mâle, facilitant ainsi les rencontres. La vibration des ailes chez l'abeille prend la forme d'une danse élaborée et frétilante quand les ouvrières, de retour à la ruche, veulent informer la colonie de la distance, la direction et la qualité de la nourriture qu'elles rapportent. On aura tout entendu !? Les premiers violons sont certainement les orthoptères ; grillons et sauterelles frottent leurs élytres rugueux sur leurs ailes rigides. Quant aux criquets, ils préfèrent jouer des pattes et se frottent au choix l'aile ou la cuisse.



Crédit photo : [www.ecobalade.fr](http://www.ecobalade.fr)

**Lorsque Le Grillon champêtre replie ses élytres, le droit vient recouvrir le gauche, toujours : le frottement de l'archet de l'une sur le grattoir de l'autre crée les fameuses vibrations musicales**

**Les sacs vocaux de la Grenouille verte, ici gonflés, augmentent le volume d'air en circuit fermé et amplifient le coassement.**



Crédit photo : Arthur MARTINOT—LPO

Le vent est une musique à lui tout seul, d'autant que la végétation, à son apogée, est toute disposée à trembler au moindre souffle. Que l'air passe par un petit orifice, et c'est un sifflement qui trahira la présence de la Vipère aspic qui s'exprime en inspirant et expirant fortement avec ses narines. S'il se faufile entre les cordes vocales des amphibiens, les impulsions rythmiques produisent les coassements dans la mare la plus proche, provoquant parfois la zizanie et des querelles de voisinage.

Et enfin les choristes, les voix incontestées de la nature, ce sont les oiseaux qui enchantent le paysage sonore. Essayez, juste avant les premières lueurs du jour, de distinguer tous les chants différents du chorus des oiseaux ! Les meilleurs experts ornithologues ne s'y aventurent pas et préféreraient simplement de la vitalité de ce refrain de l'aube. C'est grâce à la syrinx, un organe acoustique dont les membranes vibrent au passage de l'air, que les oiseaux sont capables de chanter, et en modulant la vibration des membranes grâce à des muscles, jusqu'à 4 à 7 chez les passereaux. Les oiseaux chanteurs sont alors capables d'imitation, d'accents régionaux. La ritournelle flûtée du Lorient est facilement repérable tandis que l'oiseau aime se dissimuler dans les frondaisons des arbres où il reste invisible malgré son plumage solaire. Attention cependant, le chant d'un lorient en mars et ce sera un étourneau qui vous aura joué du pipeau !

Et puis il y a les silencieux. Du moins ceux auxquels nos pauvres oreilles humaines restent sourdes alors que ce sont en fait des ultrasonores ! Les chauves-souris en sont la plus belle illustration car elles hurlent haut, haut en fréquence. Ces émissions sont précises et se propagent sur de courtes distances. Lorsqu'elles rencontrent un obstacle, elles rebondissent vers son auteur qui en capte l'écho par ses oreilles. Cette écholocation informe de la distance, la vitesse, la position et la forme de l'objet détecté, évitant ainsi toute collision possible avec une chevelure dense à laquelle s'accrocher (la voilà la légende !) mais permettant d'engloutir facilement 6 à 8000 insectes par nuit !

Laissez-vous surprendre par les sons de la nature, ouvrez grand les oreilles pour entendre zinziner, trisiller, gringotter, chantuser, vrombir, striduler, cymbaliser, tambouriner... profitez, appréciez le récital de la nature car il est à craindre que l'on ne regrette un jour le bruit des espèces vivantes avec lesquelles nous cohabitons, tant le silence grandissant dans nos villes et villages est retentissant...

Anne DEJEAN

## DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO

L'association termine les séances de sophrologie le 5 juillet de manière festive, comme il se doit ! Le groupe a pu bénéficier de cette activité les 18 mercredis, comme prévu, de 18h30 à 19h45. Les adhérents se joignent à moi pour remercier la Mairie pour la mise à disposition de la salle.

Ils apprécient la disponibilité de Marie MACHADO, la sophrologue. Sa gentillesse, son empathie et son engagement pour la sophrologie permettent à chacun de trouver lors des séances ce quelque chose qui aide à avancer sereinement.

La date de la prochaine A.G. n'est pas encore choisie (fin septembre/début octobre 2023). Pour toute question, Marie se tient à votre disposition par mail : [sophrologie.mm@gmail.com](mailto:sophrologie.mm@gmail.com)

Sophronisants ou pas, passez tous un bel été.

Brigitte MÉTRAL

## LE MOT DE L'ACCA

Bonjour,

Pour commencer, voici un retour du Ball-Trap qui s'est tenu le week-end du 29 et 30 avril. À cette occasion nous avons accueilli quelques centaines de personnes venues de toute la Haute-Savoie et des départements alentours. Je voudrais remercier tous nos collaborateurs, toute l'équipe de chasse de Bassy, et également remercier les habitants de Bassy qui ont pris le temps de passer nous voir !



Je vous annonce donc que cette manifestation sera renouvelée le week-end du 27-28 avril 2024.

Pour information, notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 11 juin 2023. Enfin, la saison de chasse débutera le dimanche 10 septembre 2023, en espérant qu'elle se passe à merveille !

Merci à vous,  
Lucas SOURZAC et toute son équipe

## LE MOT DU CBL



### Retour sur le vide grenier

C'est sous une météo maussade que s'est déroulé notre traditionnel vide grenier le dimanche 2 avril. Peu d'exposants malheureusement pour cette édition...mais le public s'est quand même donné rendez-vous sous le chapiteau du CBL, pour partager un bon moment à la buvette et se restaurer grâce à notre vente de diots, pommes de terre, frites et crêpes. Une journée certes pluvieuse mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité. Rendez-vous pour une prochaine édition en 2024, avec le beau temps, du moins on l'espère !

### Rando'Nuit

Le vendredi 5 mai, le CBL a organisé une randonnée nocturne au profit de l'association « **Handi-Raid Sapeurs Pompiers** ». Chaque année, cette association embarque, à bord de bateaux pneumatiques, une trentaine de personnes en situation de handicap pour un raid



d'une semaine sur le Rhône et la Saône, jusqu'à la Méditerranée. Une logistique et un staff conséquents sont nécessaires à cette organisation. Christian CORSINI, président de Handi-Raid Sapeurs Pompiers de 1992 à avril 2023, nous a présenté l'association, et le nouveau président Sébastien VINET nous a rejoint plus tard dans la soirée.

Ce sont 200 marcheurs qui se sont retrouvés devant la salle du CBL pour le départ, avec au choix deux parcours pédestres, 5 ou 10 km, pour satisfaire les familles, les enfants et les plus sportifs. Un point ravitaillement a été installé à mi-parcours, puis chacun a pu se retrouver autour d'une soupe à l'oignon préparée comme toujours par Jeannette.

C'est à l'occasion de la soirée « ApéRosé » que le CBL a procédé à la remise du chèque d'un montant de 1200 €, représentant l'intégralité du montant des inscriptions.

### ApéRosé en musique

Le premier ApéRosé de la saison 2023 s'est déroulé le vendredi 2 juin, sur le parking de la mairie. Une nouveauté pour cette première édition avec la participation du groupe de musique NO FUSS, qui a animé brillamment cette soirée !

Autour d'un verre de rosé et d'une planche apéritive, de nombreux habitants de Bassy et des communes voisines sont venus partager une soirée festive. Une réussite et des retours très positifs nous motivent à vous proposer un nouveau rendez-vous le vendredi 30 juin dans le parc de la mairie.



Pour les prochaines dates à venir, ayez l'œil sur le site internet de la mairie ou l'affichage public.

**Passez un bel été !**

L'équipe du CBL ([cbl.bassy@laposte.net](mailto:cbl.bassy@laposte.net))

## LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

### Conférence « Gestion de la ressource en eau »



Fanny SEYVE, Gérard LAPERRIERE  
et Catherine STEYER

Le vendredi 28 avril s'est tenue à Bassy une conférence sur la gestion de la ressource en eau, proposée par "Le monde allant vert" en partenariat avec le Syndicat de rivières Les Usse. Une cinquantaine de participants ont assisté à cette soirée thématique, lors de laquelle sont intervenus Fanny SEYVE, Directrice du Syr'Usse, Catherine STEYER, ingénieure horticole, et Gérard LAPERRIERE, président de l'association.

Au fil des exposés, l'auditoire a pu réagir et échanger avec les intervenants sur les constats formulés quant à la disponibilité de la ressource avec en toile de fond le contexte de réchauffement climatique et les épisodes de sécheresse subis au cours des étés précédents.



### Animation jardinage à l'école de Bassy

Le vendredi 5 mai, Gérard LAPERRIERE et Pierre BOSONIN ont animé une après-midi "plantations" avec les 47 élèves de CP et CE1 scolarisés à Bassy, sous la direction de Julie MURA. Par petits groupes, les écoliers ont ainsi planté fraisiers, framboisiers et salades en posant beaucoup de questions, signe de leur intérêt pour cette activité. Expérience à renouveler !



Atelier "plantations" à l'école

### Troisième édition du marché aux plants et aux légumes

Notre association était le maître d'œuvre de cette 3<sup>ème</sup> édition du marché aux fleurs et aux légumes qui s'est déroulée sur l'esplanade de Seyssel Ain le dimanche 7 mai, en collaboration avec le CPIE Bugey Genevois et les Écolocos. Une quinzaine d'exposants étaient présents cette année : producteurs locaux, artisans, associations... Le temps était très incertain, mais la pluie a bien voulu nous épargner jusqu'à la fin du marché.

Des pistes d'amélioration pour l'accueil du public et des exposants se dessinent pour la 4<sup>ème</sup> édition. **Rendez-vous donc le dimanche 5 mai 2024 !**

### Les croisières vertes avec Bateau Canal à Chanaz

"Le monde allant vert" participera à une croisière thématique proposée par la société Bateau Canal, intitulée **Croisière verte**. Le temps d'une balade sur le Canal de Savières et le nord du Lac du Bourget à bord d'un bateau électro-solaire, les passagers seront sensibilisés à la ripisylve, aux roselières et aux oiseaux fréquentant ces lieux. Départs de Chanaz les **samedis 17 juin, 8 juillet et 9 septembre à 10h00**. Plus d'informations et réservations sur [www.bateaucanal.com](http://www.bateaucanal.com).

### Calendrier

- **Dimanche 2 juillet** : découverte du Jardin des cimes et de l'église du Plateau d'Assy. Sortie journée entière avec pique-nique. Départ à 8h30.
- **Vendredi 15 septembre** : assemblée générale de l'association - Bassy (salle du CBL) à 20h00

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : [info.asso@lemondeallantvert.fr](mailto:info.asso@lemondeallantvert.fr) ou sur le site : [www.lemondeallantvert.fr](http://www.lemondeallantvert.fr)

Bel été à tous, et n'oubliez pas que l'eau est une ressource précieuse : il faut l'économiser !

Le bureau du Monde Allant Vert

## LA RÉCRÉ DU P'TIOU

### Tous au jardin !

Au début de l'année 2023, Pierre, le cantonnier de Bassy, a installé le jardin derrière l'école. Il a creusé, mis de la terre et des petites barrières. Et enfin, il a mis des dalles pour marcher dessus.

Le vendredi 5 mai, nous avons fait des groupes de 5 et nous sommes allés semer des radis et planter des salades et des fraises. Pierre et Gérard, membres de l'association "Le monde allant vert", étaient là pour nous aider. Nous avons appris à jardiner. Gérard nous a expliqué comment les plantes grandissent et se nourrissent. Il nous a appris leurs noms. Nous avons aussi parlé des petites bêtes qui aident les jardiniers : les vers de terre. Enfin, nous avons installé un composteur pour mettre les déchets de la cantine. Attention, il ne faut pas y mettre de la viande ou du plastique ! Maintenant, il ne nous manque plus qu'un récupérateur d'eau.

Au mois de juin, nous avons récolté nos radis ! Comme il y en a beaucoup, nous avons décidé de les partager avec les habitants de Bassy.



### Promenons-nous dans les contes

Cette année, nous avons travaillé sur les contes. Pour rendre le préau plus joyeux et coloré, nous avons commencé à peindre une fresque. Maintenant, sous notre préau, nous pouvons rencontrer les trois ours de Boucle D'or et les trois petits cochons avec leur queue en tir bouchon. Nous pouvons aller toquer à la maison d'Hansel et Gretel (Attention à la sorcière !). Nous pouvons aussi suivre la piste du petit Poucet et se promener avec le petit Chapeyron Rouge (Mais gare au loup !). La fresque sera inaugurée au cours de la première semaine de juillet.



### Ecrivons des histoires...

Aimez-vous les contes ? Oui ? Cela tombe bien ! Nous, élèves de la classe des CE2 de Bassy, avons rédigé 5 contes tous droit sortis de nos esprits imaginatifs.

Nous avons pioché des cartes pour nous donner des pistes de départ : 3 personnages (un gentil, l'aide et un méchant), un objet magique, un lieu et un épilogue. Puis, par groupes, nous avons décrit nos personnages et inventé leurs aventures.

Ces contes ont été copiés sur l'ordinateur et seront affichés à l'entrée de l'école. Nous vous en souhaitons une bonne lecture !!

### Le spectacle

Vendredi 26 mai, les élèves de l'école de Bassy ont présenté à la salle des fêtes d'Usinens un spectacle sur le thème des contes :

- les CP/CE1 ont interprété une version humoristique et mimée du Chapeyron rouge ainsi que "Les loups contre les sorciers", un combat malicieux qui se finit bien,
- quant aux CE2, ils ont joué deux pièces : "Sale nuit chez les ours": une famille ours hiberne tranquillement quand une tempête éclate, forçant les personnages de contes à venir les uns après les autres s'abriter chez eux, puis la pièce "compte à rebours" où des personnages modernes et anciens se rencontrent : rires garantis !



## RENCONTRE AVEC JEAN ET JEANNETTE LARAVOIRE

*Ce trimestre, ce ne sont pas une mais deux figures de Bassy que nous vous proposons de rencontrer à travers un portrait croisé : celui de Jean et Jeannette LARAVOIRE. Un couple qui, tout au long de ses soixante ans de mariage, s'est profondément impliqué aux services des autres, sur la commune et au-delà. Un témoignage riche et forcément inspirant.*

Commençons ce portrait croisé par le basseyran de souche : Jean LARAVOIRE.

Originaire de Veytrens, Jean est né à Chambéry en 1937. Fils unique, il passe son enfance à la ferme familiale et fréquente l'école de Bassy, dirigée à l'époque par M. ABRY. Jean garde en mémoire de nombreuses images de cette époque : « *Nous étions beaucoup de jeunes. Nous faisons tous les trajets à pied et avant l'école, le matin, nous allions au catéchisme. Mais à côté de ça nous jouions aussi au foot, dans l'équipe qu'avaient montée M. le Maire et M. le curé !* »

Enfant pendant la Seconde Guerre Mondiale, il s'en remémore certains évènements, comme l'alerte donnée par le garde-champêtre pendant une messe à l'approche de soldats allemands, ou le retour des prisonniers retenus en Allemagne, que les écoliers allaient accueillir à leur arrivée à Bassy. Jean se souvient aussi d'un jeune prisonnier de guerre autrichien, Hermann EBNER, bûcheron de profession et âgé de 21 ans, qui avait été envoyé dans sa famille pour les aider dans les travaux des champs. Hermann s'était particulièrement bien intégré et avait même tissé des liens d'amitié qui ont perduré par la suite.

Après l'obtention de son certificat d'études à 14 ans, Jean continue sa formation en suivant des cours agricoles dispensés par M. Antoine MAGNIN, avec en point d'orgue un voyage au Salon de l'Agriculture à Paris et une visite de la capitale en 1954. Il revient ensuite travailler avec ses parents sur l'exploitation en tant qu'aide familial jusqu'à ses 20 ans, et le départ pour l'armée au Maroc.

Jeanne (dite Jeannette) est née en 1940 non loin de Bassy, à Vallod sur la commune de Seyssel. Issue elle aussi d'une famille d'agriculteurs, les DUPANLOUD, elle est l'avant-dernière d'une fratrie de 9 enfants. Elle est scolarisée à l'école libre de Seyssel Ain, et vit la semaine chez ses sœurs aînées qui habitent à proximité.

C'est notamment grâce à cette grande fratrie que Jeannette découvre l'engagement associatif : plusieurs de ses frères et sœurs font partie de la « Jeunesse Agricole Catholique » dont un des buts est d'améliorer les conditions de vie des jeunes paysans. Une de ses sœurs s'occupait aussi des Cœurs vaillants, dont certains rassemblements avaient lieu dans la cour du château de Bassy.

Jean et Jeannette se sont connus lors des fêtes de conscrits à Seyssel, et c'est en 1961 lorsque Jean est libéré de ses obligations militaires après 2 ans et 4 mois passés sous les drapeaux, qu'ils se marient. En 1962, avec l'aide des parents de Jean, ils achètent la ferme où ils vivent encore aujourd'hui, et accueillent leur première fille en 1963 (suivie plus tard par 3 garçons et une fille).

Mais le malheur frappe à plusieurs reprises la famille. En 1966 tout d'abord, Jean tombe d'une falaise du côté du Rhône : cet accident qui lui cause de multiples fractures le laisse handicapé d'une épaule. L'année suivante le père de Jean, qui se rendait à sa vigne à mobylette, est mortellement fauché par un automobiliste en excès de vitesse. Mais le plus tragique se produit avec l'accident dont est victime le petit Michel, le deuxième enfant de Jean et Jeannette, qui s'éteint dans les bras de sa mère alors qu'il n'a que 3 ans et demi.

Ces évènements dramatiques mettent aussi à mal le fonctionnement de la ferme. Jean à peine remis de son accident, sa mère avançant en âge et Jeannette peuvent néanmoins compter sur l'aide et le réconfort de leur famille, des voisins (Camille METRAL, Louis MERMILLOD et Dédé LARAVOIRE entre autres) et même de Monsieur le curé qui est venu, avec des paroissiennes, aider pour attacher les grandes vignes ! Jeannette se souvient : « *À cette époque il y avait beaucoup d'entraide dans les villages. Les familles étaient souvent nombreuses, et tout le monde se connaissait.* »

C'est donc tout naturellement que Jean et Jeannette se sont engagés à leur tour dans différentes structures ou institutions ayant chacune pour but d'aider et de faciliter le quotidien des habitants.

Jean participe ainsi à la vie de la commune en enchaînant 3 mandats de conseiller municipal. Il exerce aussi la présidence de la coopérative laitière pendant une dizaine d'années, occupe le poste de secrétaire du syndicat agricole, et fait également partie d'autres organismes dans le giron de l'agriculture (Cuma, mutuelle...). Outre ces différentes fonctions, il s'engage aussi comme pompier volontaire à Bassy.

De son côté, Jeannette s'implique dans le groupement de vulgarisation agricole qui permet aux femmes d'accéder au statut d'agricultrice, et les aide à passer le permis de conduire.

Dans les années 1970, elle participe aussi à la création du CBL dont elle assure longtemps la présidence. *« Sur les conseils de l'institutrice Mme ABRY, nous avons souhaité proposer des activités destinées à récolter de l'argent pour organiser des sorties au ski pour les écoliers, des sorties pour les personnes âgées, pour la fête des mères... »*. Le but était aussi de ne pas perdre la licence de la buvette que tenait Georgette JACQUEMIER le dimanche matin après la messe *« même si à cette époque seuls les hommes allaient à la buvette : les femmes, elles, rentraient faire à manger ! »*.

Jeannette prend aussi la relève de son mari au Conseil municipal, le temps de trois mandats dont deux en tant que 1<sup>ère</sup> adjointe. Elle s'implique alors dans la mise en place du regroupement pédagogique en 1989, et la création d'une classe maternelle pour accueillir les élèves les plus jeunes.

Une des grandes satisfactions de Jean et Jeannette reste sans nul doute l'accueil à la ferme de nombreux enfants des classes de Paris, et aussi de stagiaires d'écoles ménagères ou d'agriculture, dans le cadre de l'association « Bonjour nature » dont Jeannette était coprésidente.

Plus tard, Jean connaît des soucis de santé qui le contraignent dans ses activités. *« À 57 ans j'ai eu des problèmes au cœur qui ont nécessité un triple pontage. J'ai donc laissé ma place sur l'exploitation à Alain, alors âgé de 22 ans, qui a créé avec Jeannette le GAEC de l'alouette. J'ai continué à les aider selon mes possibilités »*.

Une fois à la retraite, Jean et Jeannette ont pu prendre davantage de temps pour eux, et effectuer plusieurs séjours avec leurs classes et l'AFN (anciens combattants) en France, en Europe et jusqu'en Israël, qui reste leur plus beau voyage. Jean, en dépit de sa maladie qui lui cause souffrances et pertes d'équilibre, continue à s'occuper de ses poules, un peu du jardin et de son bout de vigne. Quant à Jeannette, elle est toujours impliquée. Il y a quelques semaines, c'est elle qui a préparé la soupe à l'oignon pour les 200 participants de la Rando'Nuit : *« Il faut bien s'investir dans quelque chose ! »*

Mais ce qu'ils apprécient par-dessus tout, c'est d'être entourés par leurs quatre enfants, leurs dix petits-enfants et leur arrière-petite-fille, qui vivent tous dans les alentours.

Pour conclure, Jean et Jeannette ont émis un souhait dans la lignée de leur engagement, c'est à dire collectif : *« pour terminer, nous demandons la santé (sans trop de souffrance) pour nous, notre famille, et tous les lecteurs de ce bulletin ! »*



***Merci beaucoup à Jean (et à ses nombreuses notes !) et à Jeannette pour avoir replongé dans leurs nombreux souvenirs à l'occasion de cet article. Et un grand coup de chapeau pour cette implication de toute une vie dans la vie basseyranne, et pour avoir ensuite efficacement transmis le flambeau à Marie-Claire, Alain, Pascal et Claudine !***

## ÉTAT CIVIL

### ◇ **Naissances :**

- Charly SINGRE, né le 18/03/2023, fils de Guillaume SINGRE et Nathalie CAMBIER, domiciliés à Veytrens.
- Inaya DELALEX, née le 30/05/2023, fille de Logan DELALEX et Alicia DESBROUSSES, domiciliés au Chef-lieu.

## LOUIS CLERC, DOYEN DE LA COMMUNE, A FÊTÉ SES 105 ANS !

Le doyen de Bassy, Louis CLERC, est né le 5 avril 1918. C'est donc entouré de toute sa famille qu'il a soufflé, il y a quelques semaines, sa 105<sup>ème</sup> bougie ! À travers ces quelques lignes et au nom de tous les habitants de la commune, nous lui souhaitons de conserver une très bonne santé et de passer de joyeux moments entouré de tous les siens.



## LES SAPEURS-POMPIERS DE SEYSSSEL HAUTE-SAVOIE RECRUTENT !!!

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ! Toute personne, en activité professionnelle ou non, peut devenir sapeur-pompier volontaire (SPV). Les SPV participent sur l'ensemble du territoire aux missions de sécurité civile de toute nature confiées principalement aux services d'incendie et de secours (bien, personne, environnement). Ils bénéficient d'une formation initiale à la suite de leur engagement, adaptée aux missions exercées dans leur centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de leur carrière. Ils s'engagent au sein d'un centre de secours proche de chez eux, et effectuent des gardes et des astreintes en fonction de leurs disponibilités professionnelles et de leur vie de famille.

Vous habitez à Bassy ? Vous avez au moins 18 ans et voulez donner du sens à votre vie ? Vous êtes porteur de valeurs ? Vous avez le sens du travail en équipe, des responsabilités et de la solidarité ? Alors n'attendez plus et rejoignez les Sapeurs-Pompiers de Seyssel, en contactant le Chef de centre qui vous donnera les démarches à suivre pour remplir un dossier d'engagement :

**Lieutenant MULTIN Maxime. Tel : 06.37.33.80.42 / mail : maxime.multin@sdis74.fr**



## CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : [secretariat@bassy.fr](mailto:secretariat@bassy.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction, conception et mise en page :*

*Comité consultatif Communication*